



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 MARS 2024

Nombre de membres  
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **39**

- représentés : **5**

TOTAL **44**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - -	M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERSHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

### Membres représentés :

M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Nicolas WEBER

### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

### Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM

### Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : DEVELOPPEMENT LOCAL, SPORTS ET LOISIRS – LIAISONS CYCLABLES – LIAISON CYCLABLE  
LE LONG DE LA RD 93 AU DROIT DE LA SOCIETE GRAF : ADOPTION DU PLAN DE  
FINANCEMENT**

**N° 24-23**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 23-59 du 29 juin 2023 approuvant la consistance technique du projet de réalisation du dernier maillon de la liaison cyclable entre la gare de DACHSTEIN et ERNOLSHEIM-BRUCHE, situé le long de la RD 93 au droit de la Société GRAF, dont le montant estimatif des travaux s'élève à 308.000,00 € H.T., et sollicitant en substance le concours financier de :

- l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et/ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
- la Collectivité Européenne d'Alsace,
- la Région Grand Est ;

**CONSIDERANT** que pour l'instruction des demandes à ce titre, certains co-financeurs potentiels requièrent un plan de financement de l'opération ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 14 mars 2024 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président de la séance ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
1° adopte**

l'opération de réalisation du dernier maillon de la liaison cyclable entre la gare de DACHSTEIN et ERNOLSHEIM-BRUCHE, situé le long de la RD 93 au droit de la Société GRAF, conformément à sa délibération N° 23-59 du 29 juin 2023,

**2° approuve**

le plan de financement prévisionnel du projet qui se détaille comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
<b>Maitrise d'œuvre</b>	16 400,00 €	<b>Aides publiques</b>		
<b>Travaux</b>	308 000,00 €	ETAT : DETR-DSIL	64 880,00 €	20%
		Région (Vélo du quotidien)	113 540,00 €	35%
		Collectivité Européenne d'Alsace	81 100,00 €	25%
		<b>Autofinancement</b>		
		- Fonds propres	64 880,00 €	20%
		- Emprunt		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>324 400,00 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>324 400,00 €</b>	<b>100%</b>

**3° charge**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les concours financiers susvisés, notamment auprès de :

- l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et/ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
- la Collectivité Européenne d'Alsace,
- la Région Grand Est,

#### 4° l'autorise

à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Marianne WEHR



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 mars 2024
- publication sur le site internet le : 29 mars 2024

# Acte à classer

**DE-24-23**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2024-03-29T10-36-14.00 ( MI251972623 )

**Identifiant unique de l'acte :** 067-246701064-20240328-DE-24-23-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

**Objet de l'acte :** DEVELOPPEMENT LOCAL, SPORTS ET LOISIRS - LOISIRS CYCLABLES  
- LIAISON CYCLABLE LE LONG DE LA RD 93 AU DROIT DE LA SOCIETE GRAF : ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

**Date de décision :** 28/03/2024



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics

**Identifiant unique de l'acte antérieur :**

**Acte :** [24-23 DEV LOCAL SPORT PC RD93 AU DROIT DE LA STE GRAF ADOPTION PLAN DE FINANCEMENT.PDF](#)      **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 29/03/24 à 10:36

Par **SEGUIN Muriel**

**Transmis**

Date 29/03/24 à 10:36

Par **SEGUIN Muriel**

**Accusé de réception**

Date 29/03/24 à 10:41